

FICHE D'ANALYSE GENRE SECTORIELLE:

FEMMES, EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE AU TCHAD



2022



Projet réalisé par DAI Global Belgium



Projet financé par l'Union européenne

SOMMAIRE

1.
**Présentation de la
fiche**

P.04

2.
Cadre politique

P.12

3.
**Cartographie des
acteurs**

P.16

4.
**Recommandations
pour mieux
intégrer l'approche
genre dans les
projets dans
les secteurs
de l'eau, de
l'assainissement
et de l'hygiène au
tchad**

P.18

5.
Annexes

P.21

1. PRÉSENTATION DE LA FICHE

Cette fiche présente les principaux enjeux de genre dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) au Tchad. Elle vise à guider le personnel opérationnel de la Délégation de l'Union Européenne (DUE) pour intégrer la dimension genre dans les programmes en cours et/ou l'élaboration des nouveaux programmes et garantir leur alignement avec les domaines thématiques du Plan d'Action Genre (GAP) III de l'UE et les priorités du gouvernement tchadien tout en répondant aux principaux problèmes identifiés par l'Analyse Sectorielle de Genre. Cette fiche technique suit la structure du modèle de document d'action de l'UE. Elle s'appuie sur le Profil genre de la DUE au Tchad dans sa version actualisée, une revue documentaire et des entretiens auprès de personnes clés.

1.1 LES PRINCIPAUX ENJEUX DE GENRE DANS LES SECTEURS DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIÈNE

L'eau, l'assainissement et l'égalité entre les femmes et les hommes sont des droits humains fondamentaux et font partie intégrante d'une approche du développement basée sur les droits humains qui reconnaît l'importance et l'indivisibilité de tous les droits.

Les liens sont étroits entre l'égalité entre les femmes et les hommes et l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH). Lorsque l'égalité et l'autonomisation des femmes et des filles sont prises en compte dans les politiques et les programmes WASH, les femmes ont plus de temps pour gagner un revenu, les filles sont plus susceptibles d'aller à l'école et la santé et l'hygiène familiales s'améliorent. L'accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène propres est crucial pour la réduction de la pauvreté, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.



WASH¹ est un acronyme adopté par les Nations unies en 2007-2008, année internationale de l'assainissement.

- Le WA de WASH signifie Water (eau), plus précisément l'accès à une eau potable, c'est-à-dire une eau exempte de polluants chimiques et biologiques.
- Le S signifie Sanitation (assainissement), c'est-à-dire l'accès à des toilettes (latrines) qui séparent en toute sécurité les excréments des humains.
- Le H est l'abréviation d'Hygiène, qui met spécifiquement l'accent sur la santé publique et la transmission des maladies oro-fécales.

Le terme WASH a remplacé les approches antérieures, dans les premières décennies du développement, qui se concentraient d'abord sur l'approvisionnement en eau, puis sur l'assainissement, appelé WATSAN. L'adoption du langage WASH est le signe d'un agenda plus large, reconnaissant la nécessité d'une série de changements et de mesures politiques, économiques et socioculturelles complémentaires, nécessaires en plus des services et des infrastructures, pour atteindre l'objectif ultime du WASH : la santé humaine, le bien-être et le développement.

1- Caroline Sweetman & Louise Medland (2017) Introduction: gender and water, sanitation and hygiene, *Gender & Development*, 25:2, 153-166, DOI: 10.1080/13552074.2017.1349867

1.1.1 Enjeu 1 - Différences de genre en matière d'usage et d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène au Tchad

- Manque de données ventilées selon le sexe en ce qui concerne le secteur WASH: les informations disponibles sous-estiment l'ampleur des inégalités entre les femmes et les hommes.

Femmes et prise de décision au Tchad

Secteur	Accès	Données globales	Milieu urbain	Milieu rural
	Accès à l'eau potable	51 % de la population a accès à l'eau potable.	79 % en milieu urbain.	44 % en milieu rural.
	Accès aux toilettes	65 % de la population tchadienne pratique la défécation à l'air libre.	Environ 50 % de la population urbaine utilisent des toilettes améliorées. 17 % de la population urbaine pratique la défécation à l'air libre.	Environ 5% de la population rurale utilisent des toilettes améliorées. 77 % de la population rurale pratique la défécation à l'air libre.

Source: EDS-MICS 2019

- Il n'existe que peu de données ventilées par sexe sur les utilisations de l'eau au sein des foyers, sur l'accès à l'eau et à l'assainissement. On ne peut pas présumer que dans une famille l'eau est disponible pour tous les membres à parts égales.
- Il n'existe pas beaucoup de données sur la santé des femmes et des jeunes filles qui vont chercher l'eau, ou sur la santé physique et psychologique des femmes qui effectuent des travaux à hauts risques et faiblement rétribués dans le secteur de l'assainissement.
- **Les différences biologiques entre les femmes et les hommes créent des besoins spécifiques en matière de WASH:**
 - Les femmes ont des besoins spécifiques liés à la santé sexuelle et reproductive : les menstruations, la grossesse, l'accouchement et ses suites, et la ménopause féminine créent des besoins en eau et en assainissement spécifiques. Ces fonctions corporelles proprement féminines engendrent des problèmes d'hygiène, de santé et de bien-être qui peuvent affecter les femmes et les filles de diverses manières.
- **Les enjeux varient entre les femmes elles-mêmes en fonction des identités, des relations de pouvoir, de l'âge, du matrimonial, de l'appartenance ethnique, du milieu de vie, des ressources économiques, etc.)**
- **Les enjeux de genre en matière d'usage et d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène en milieu rural² :**
 - En raison de la division sexuelle du travail, l'usage de l'eau entre les femmes et les hommes est différent. Les femmes vont davantage utiliser l'eau pour des usages domestiques, tandis que les hommes vont avoir à utiliser l'eau pour leurs usages productifs.

	75 % des femmes des ménages ruraux contre 4 % des hommes se chargent d'aller chercher l'eau³ au Tchad⁴.
-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2 - AFD (2015). Boîte à outil genre, Eau et Assainissement.

3 - L'analyse genre réalisée dans le cadre du projet « Accès à l'eau potable et assainissement » du 10^{ème} FED a confirmé que dans la majorité des ménages, les femmes et les filles sont les principales collectrices de l'eau et du bois et que cette collecte est première préoccupation des femmes. (Projet FED-2010/021-976, Rapport des études socioéconomiques, environnementales, genre, 2012).

4 - DUE Tchad (2022) Profil genre

- De nombreuses agricultrices n'ont que peu ou pas accès à l'eau d'irrigation à des fins agricoles et elles sont entièrement dépendantes des précipitations. Ces femmes sont particulièrement affectées par des changements climatiques qui rendent les précipitations irrégulières du moment où la plupart de leurs cultures sont irriguées et qui ne disposent pas des moyens techniques qui facilitent l'irrigation des terres.
- Le manque d'accès à la propriété de la terre peut être une cause sous-jacente de l'accès limité des femmes à l'eau et une raison essentielle de la plus grande pauvreté des ménages dirigés par des femmes. La propriété foncière peut être une condition préalable à l'accès à l'eau.



En milieu rural, seulement 15 % des femmes possèdent de la terre en propre (21 % les partagent avec d'autres personnes)⁵, alors que 58 % des hommes sont propriétaires (7 % qui la partagent)⁶.

- La mise en place d'un accès à l'eau peut donner lieu au paiement d'un service. En fonction de la répartition des dépenses entre les époux, si ce coût est assumé par les femmes, le paiement de ce service accroîtra leurs charges.
- En milieu rural, les enjeux de genre portent sur la définition technique du service, des modes de gestion et des tarifs.
- **Les enjeux de genre en matière d'usage et d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène en milieu urbain⁷ :**
 - Les enjeux de pénibilités et les différences d'usage entre les femmes et les hommes sont moins directs, mais divers enjeux de genre subsistent en matière d'accès à l'eau.
 - Les femmes sont surreprésentées parmi les citadins pauvres. Prioriser l'accès à l'eau pour ces femmes permet d'améliorer leurs conditions de vie, leur santé et leur hygiène ainsi que celles de leurs familles.
 - Une grande partie de la population pauvre réside dans des quartiers informels dans lesquels les droits fonciers ne sont pas toujours assurés. La réalisation d'infrastructure dans ces quartiers peut nécessiter la libération de terrains, et amplifier la vulnérabilité des femmes.
 - La répartition des charges entre les époux peut être modifiée par l'arrivée d'un service améliorée ou une modification du tarif existant.

► **Les difficultés d'accès à l'eau et le manque d'infrastructures sanitaires de base et adaptées affectent de manière disproportionnée les femmes et les filles :**

- Le manque de ressources impacte davantage les femmes en raison de leurs besoins spécifiques, mais également en raison de la division sexuelle des rôles et des normes sociales, car c'est aux femmes d'assurer la disponibilité de ces services.
- Les difficultés d'accès à l'eau ont aussi un impact sur la santé (recrudescence des maladies hydriques), la santé sexuelle et reproductive, la dignité et la protection des femmes et des filles contre les violences, par exemple :
 - Une source d'eau lointaine, aussi bien qu'une source d'eau proche, mais non sécurisée, peut rendre les filles et les femmes vulnérables aux viols et aux harcèlements et compliquer leur gestion de l'hygiène et de la santé sexuelle et reproductive. Cette insécurité et cette surcharge de travail sont accentuées par la faiblesse des services publics (insuffisance des transports publics, de l'eau et de l'assainissement...), voire des dispositions discriminatoires (inégalités foncières).



Au Tchad, pour 45 % des ménages, la collecte d'eau prend plus de 30 minutes par jour et 6,4 % des ménages y mettent plus de 3 heures quotidiennement.

Au Tchad, 82 % des ménages urbains et 87 % des ménages ruraux utilisent une source d'eau les mettant à risque de contamination fécale avec la bactérie E. coli⁸.

5- EDS-MICS 2015.

6- EDS-MICS 2015

7- AFD (2015). Boîte à outil genre, Eau et Assainissement.

8- MICS 2019.

- En raison de l'absence de latrines, les femmes peuvent être obligées d'attendre la nuit pour se soulager, ce qui augmente les risques d'infections urinaires, de constipation chronique et induit un stress psychologique. Cela expose les femmes à des risques d'agressions si elles sont forcées de s'isoler. L'accès à des systèmes d'assainissement appropriés a un impact significatif sur la santé et l'hygiène des femmes, mais aussi sur leur dignité et leur intimité.
- Le manque d'infrastructures sanitaires de base est l'une des causes principales de l'abandon scolaire des jeunes filles à l'âge de la puberté, car leur dignité et sécurité ne sont pas assurées. Les menstruations étant un sujet encore tabou, les personnes chargées de la conception des systèmes d'assainissement, souvent des hommes, ne prennent pas en considération ce besoin des femmes et des filles.

	Au Tchad, 7 élèves sur 10 n'ont pas accès à des installations sanitaires adéquates et de l'eau potable ⁹ .	1 jeune fille passe environ 1500 heures par an, soit 62 jours à puiser de l'eau au lieu d'étudier ¹⁰ .	32 % des femmes n'ont pas participé à des activités sociales, à l'école ou au travail en raison de leurs dernières règles au cours de 12 derniers mois ¹¹ .
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- Le manque d'infrastructure sanitaire réduit la présence des femmes dans le personnel enseignant.
- Si les femmes ne disposent pas d'endroit équipé adéquatement, les périodes menstruelles, de grossesse et postnatales peuvent être problématiques. Lors de l'accouchement, si les conditions d'hygiènes sont mauvaises, les nouveau.x-né.es et les mères sont susceptibles de contracter des infections.

	Le niveau de mortalité des enfants de moins de cinq ans demeure très élevé : environ un enfant sur neuf meurt avant l'âge de cinq ans ¹² .	Le taux de mortalité maternelle est actuellement estimé à 860 décès pour 100 000 naissances vivantes.
-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

► **Les conflits et les catastrophes naturelles qui exacerbent le manque d'eau peuvent entraîner une double difficulté pour les femmes :**

- Elles peuvent être amenées à parcourir de plus longues distances pour aller chercher de l'eau, ce qui prend du temps et peut les exposer au danger.
- En raison de contraintes sécuritaires, culturelles ou sociales, la mobilité des femmes peut être restreinte, ce qui réduit encore davantage leur accès à l'eau et à des installations sanitaires adéquates.
- Les dynamiques de genre au sein des ménages doivent être prises en compte dans les situations de déplacement lorsque l'eau et la nourriture sont distribuées. Cela inclut la capacité des hommes et des femmes à accéder et à distribuer équitablement les secours.



► **En raison de leur usage de l'eau et de leur sexe, les femmes et les hommes ont des besoins différents en matière d'infrastructures sanitaires et d'hygiène :**

- Le design technique des installations sanitaires doit prendre en considération les besoins des femmes en termes d'espaces, d'intimité. Par exemple :
- Des femmes enceintes peuvent avoir besoin de plus d'espace pour utiliser les latrines.

9- République Tchad, Stratégie nationale de l'eau, de l'assainissement de l'hygiène en milieu scolaire (2018-2030)

10- Ibidem

11- MICS 2019

12- Données de la banque mondiale (2019). Voir : <https://data.worldbank.org/indicator/SH.DYN.MORT?locations=TD&view=chart>

- De même, les matériaux choisis peuvent rendre les latrines plus ou moins faciles à nettoyer. Du fait de la division sexuelle des tâches, le nettoyage des latrines est dans la plupart des cas laissé à la charge des femmes.
- Les femmes peuvent avoir besoin de plus d'espace dans les latrines que les hommes. Elles peuvent nécessiter un accès à l'eau à l'intérieur des latrines, voire des installations spécifiques pour se laver en toute intimité lors des périodes de grossesse, postnatales ou menstruelles.
- ▶ Les solutions techniques ne doivent pas accroître la charge de travail des femmes. Par exemple :
 - Installer des latrines avec des chasses d'eau, là où aucune adduction d'eau ne fonctionne, peut accroître la corvée d'eau des femmes.
 - ▶ Afin d'assurer la participation des femmes, mais également réduire l'exposition des femmes aux risques, il est nécessaire de/d' :
 - Installer des latrines séparées pour les femmes et les hommes dans les lieux publics et dans les écoles afin de favoriser le maintien des filles.
 - Concevoir les latrines pour l'utilisation des enfants.
 - Situer les latrines publiques dans un endroit éclairé durant la nuit, ou disposer de leur propre éclairage pour favoriser la sécurité des femmes les utilisant la nuit.
 - Tenir compte des normes sociales. Par exemple, dans certaines communautés, les femmes ne peuvent pas entrer par la même porte que les hommes, il est nécessaire de faire deux latrines par ménages pour permettre à tout le monde d'y accéder.

1.1.2 Enjeu 2 - Inégalités de genre dans l'accès à l'emploi dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène

- ▶ **Alors que les femmes au Tchad sont les premières utilisatrices de ces services, elles ont moins d'opportunités de bénéficier des emplois ou des activités génératrices de revenus produits par ces services.**
- Il n'existe pas de données spécifiques concernant la présence des femmes dans les emplois formels liés aux secteurs WASH au Tchad. Néanmoins, d'après les entretiens réalisés, la tendance est une sous-représentation des femmes dans ces secteurs. Les hommes semblent plus favorisés que les femmes. Des métiers comme ceux d'artisans, réparateurs de pompes, revendeurs d'eau, exploitants privés de point d'eau sont traditionnellement exercés par les hommes. Il est difficile de trouver au Tchad des femmes compétentes sur certaines techniques spécifiques du secteur WASH.
- ▶ Les femmes sont surreprésentées dans les emplois moins rémunérés dans le secteur informel (par ex. le nettoyage des latrines non raccordées au tout-à-l'égout). Des études multi-pays ont montré que moins de 20 des personnes employées dans les services d'eau et d'assainissement sont des femmes, qui sont payées en moyenne moins que leurs homologues masculins¹³.
- ▶ Le temps passé par les femmes assurant le bien-être et la santé de la famille par rapport aux besoins non satisfaits en matière de WASH les empêche de s'instruire, de gagner un revenu, de participer à la vie politique ou de se reposer. Les loisirs sont souvent inexistantes. La réduction de la pénibilité associée au secteur WASH permet de gagner du temps et elle est bénéfique pour la santé physique et psychologique des femmes. Le travail WASH est un travail lourd.

13- Coalition eau (Octobre 2020). *L'intégration du genre dans les projets eau, assainissement et hygiène : quels enjeux ? Note d'expertise des ONG pilotée par WECF France*

14- Les tâches reproductives incluent: la cuisine, le ménage, les soins aux personnes âgées ou malades, la lessive, les corvées d'eau et de bois de chauffe.

15- Oxfam (2013), *Six réalités sur les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde rural au Tchad*



Les femmes rurales sont responsables des tâches « reproductives »¹⁴ auxquelles elles dédient en moyenne 63 heures par semaine¹⁵.

Les femmes au Tchad ont un accès inégal aux ressources (éducation, foncière, financière, etc.). Les coutumes, normes et traditions pèsent sur l'accès des femmes à un emploi rémunéré et/ou aux activités génératrices de revenus.

Accès à la formation et éducation	<p>Selon l'EDS-MISC 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le taux d'analphabétisme est très élevé, avec un taux de 99,4 % chez les femmes et 61,7 % pour les hommes de 15 à 49 ans. Alors que l'analphabétisme chez les hommes est plus grave en milieu rural (69 %) qu'en milieu urbain (38 %), celui des femmes est à 99 % tant en milieu rural qu'urbain. Le taux net de fréquentation scolaire a largement diminué au cours des dernières années. Il est passé de 54 % (2015) à 45 % (2019) pour les garçons et de 48 % (2015) à 40 % (2019) pour les filles. Le taux d'achèvement de l'école primaire est de 27 % (30 % pour les garçons et 23 % pour les filles). Seulement 12 % des femmes ont un niveau d'instruction au moins secondaire (contre 30 % des hommes).
Accès à l'information	<ul style="list-style-type: none"> Moins de 1 % des Tchadiennes sont exposées aux médias de masse. 1 % utilisent un ordinateur. 32 % possèdent un téléphone mobile (contre 70 % des hommes)¹⁶.
Accès à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> Le taux d'activité est plus important chez les hommes (72 %) que chez les femmes (49 %)¹⁷. 98,7 % des femmes tchadiennes sont en situation d'emploi vulnérable¹⁸. 74,6 % des femmes travaillent dans le secteur agricole¹⁹.
Accès au financement	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de femmes possédant un compte dans une institution bancaire est passé de 5 % en 2011 à 15 % en 2017²¹. 12 % de femmes ont accès au crédit et 20 % connaissent le lieu d'octroi de crédit²². La décision de contracter un crédit n'est pas toujours facile, car les femmes doivent souvent requérir l'avis des époux.
Accès moyens de productions	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes n'ont souvent pas accès à la traction animale ou mécanique qui allègerait leur travail.
Accès et contrôle du foncier	<ul style="list-style-type: none"> En milieu rural, seulement 15 % des femmes possèdent de la terre en propre (21 % les partagent avec d'autres personnes)²³, alors que 58 % des hommes sont propriétaires (7 % qui la partagent)²⁴. Quand les femmes se voient allouer une parcelle de terre à cultiver, elles en ont rarement le contrôle et les zones les plus fertiles demeurent toujours sous le contrôle de leurs homologues masculins.

D'autres facteurs de différenciation tels que l'âge, le statut socio-économique et l'origine ethnique sont également des déterminants dans ce contexte, tout comme les facteurs liés aux conflits et à l'insécurité, la violence (le déni de ressources, agressions physiques et sexuelles), la restriction de leurs droits, et la réduction de leur mobilité et de leur participation aux prises de décisions²⁵.

1.1.3 Enjeu 3 - Une faible participation des femmes dans des rôles de leadership et une participation limitée à la prise de décision dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement (contrôle des ressources)

Les femmes et les filles supportent la plus grande partie du fardeau de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Elles ont accumulé des connaissances sur les ressources en eau, notamment leur localisation, leur qualité, leur variabilité cyclique naturelle et leurs méthodes de stockage, ainsi que des idées sur les pratiques d'hygiène et d'assainissement, qui sont des informations importantes pour les politiques et les programmes. Pourtant, les points de vue des femmes et des filles ne sont pas systématiquement représentés dans les organes de décision. Elles sont souvent exclues de la planification, de l'exécution et du suivi des activités communautaires WASH parce qu'elles ont moins de pouvoir, de ressources, de temps et de statut que leurs homologues masculins.

16- EDS-MICS 2019

17- Données de la Banque mondiale (estimations nationales) (2019). Voir : <https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.CACT.MA.NE.ZS?locations=TD&view=chart> et <https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.CACT.FE.NE.ZS?locations=TD&view=chart>

18- Données de la Banque mondiale (2019), voir : <https://data.worldbank.org/indicator/SL.EMP.VULN.FE.ZS?locations=TD>

19- FAO (2021). Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural. République du Tchad

20- Ibidem

21- Base de données Global Findex 2017. Voir : <https://www.findexgateway.org/fr/pays/tchad>

22- Données disponibles seulement pour les femmes

23- EDS-MICS 2015.

24- EDS-MICS 2015

25- Colette Benoudji, Virginie Le Masson, Erlande Fanord (2018). Etude sur le Genre et la Résilience. Rapport final pour le projet RESTE/Trust Fund au Tchad.

- **Au Tchad, les hommes ont plus souvent accès aux institutions qui fixent les priorités et prennent les décisions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.**

Encadré 2 Femmes et prise de décision au Tchad

DANS LES INSTANCES DE TRANSITION	AU NIVEAU SECTORIEL, RÉGIONAL ET LOCAL
<ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil Militaire de Transition ne contient aucune femme. • Le Gouvernement de Transition avant son remaniement en février 2022 comptait 9 femmes, ministres et secrétaires d'État sur 40 (22,5 %)²⁶. • Le Conseil National de Transition, parlement provisoire est composé de 93 membres dont 1/3 sont des femmes²⁷. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes sont minoritaires dans la représentation aux fonctions et aux postes de responsabilité de tous les ministères : <ul style="list-style-type: none"> - 29 % sont cheffes de service, 14 % cheffes de division, 12 % directrices générales et 13 % directrices techniques. • Au niveau du commandement territorial, on ne compte que 2 femmes Préfètes sur 56 (3,6 %) et 1 femme sur les 23 gouverneurs de région. • L'exécutif communal issu des élections de 2011 compte 5 femmes maires sur 43 (12 %). • Seuls 13 % des conseillers municipaux sont des femmes. • Dans les sphères de prise de décisions du secteur agricole, les femmes représentent 19 %²⁸.

Source : Profil genre Tchad 2021

- **Leur participation est faible aussi au niveau de la prise de décision communautaire:**

- L'étude genre réalisée dans le cadre du projet « Accès à l'eau potable et assainissement » du 10^{ème} FED a constaté une proportion de 43 % de femmes dans les comités locaux. Cependant, aucune femme n'occupait un poste de décision : tous les présidents, secrétaires et trésoriers étaient des hommes²⁹. Il y a aussi une implication croissante des femmes dans la gestion de l'assainissement et de l'environnement, avec une augmentation de leur présence dans les comités. Leur rôle est rarement de premier plan et reste généralement confiné à des responsabilités en matière d'hygiène.
 - Ce sont les hommes qui décident et qui assurent la gestion quotidienne des tâches des ouvrages mis en place³⁰. Les hommes assurent les rôles de décideurs dans les affaires publiques et sont seuls à prendre les décisions qui engagent les ménages et la communauté. Bien souvent, ils ne sont pas conscients des besoins et des préoccupations propres aux femmes, qu'ils ne peuvent pas relayer de façon adéquate dans les rencontres publiques.
 - La participation des femmes dans les instances de décision n'est pas suffisante pour que la voix des femmes soit entendue. Par exemple, dans certaines cultures, les femmes n'ont pas le droit de s'asseoir ensemble avec les hommes et/ou de s'exprimer en face des hommes³¹.
 - L'information reçue par des représentants n'est pas forcément diffusée à l'ensemble des personnes qu'ils représentent. Par exemple, ce n'est pas parce que le chef de quartier aura été consulté que les « populations locales » l'auront été ou auront accédé à l'information.
 - Les femmes rencontrent de nombreux obstacles afin d'accéder aux instances de décisions communautaires ou au processus de consultation réalisée dans le cadre de la mise en place de programme.
- **Un pouvoir décisionnel très limité des femmes au sein des ménages :**
- Selon l'EDS-MICS (2015), seulement 24 % des femmes rurales participent aux décisions sur leurs soins de santé et 39 % aux décisions sur les achats importants du ménage.

26- "Tchad: remaniement partiel du gouvernement https://www.alwihdainfo.com/Tchad-9-femmes-dans-le-gouvernement-de-transition-de-Pahimi-Padacke_a103373.html

27- <https://fr.africanews.com/2021/10/05/tchad-les-membres-du-conseil-de-transition-ont-pris-fonction/>

28- Beasemda L. (2016), op. cit.

29- Ibidem

30- Source personne interviewée lors de la réalisation de cette note.

31- Source personne interviewée lors de la réalisation de cette note.

Au contraire, les hommes ruraux qui participent aux décisions sur leurs soins de santé et sur les achats importants du ménage sont respectivement de 97 % et 94 %.

- La tradition impose parfois que le chef de ménage parle pour tout le ménage. Cependant, de nombreux hommes ne sont pas conscients des inquiétudes propres aux femmes et ne peuvent donc pas les relayer de façon adéquate dans les rencontres publiques. Par ailleurs, il peut être difficile de discuter de certains sujets au sein du couple. Les priorités des hommes peuvent souvent ne pas correspondre à celles des femmes.
- L'information reçue en dehors du ménage n'est pas obligatoirement redistribuée au sein du ménage.
- Les femmes au Tchad ont un accès inégal aux ressources, les coutumes normes et traditions pèsent sur leur accès à la prise de décision (voir tableau sur l'accès aux ressources).



SYNTHESE :

Les principales questions de genre qui se croisent avec le programme WASH sont les suivantes³² :

- **Les normes sociales et les pratiques culturelles néfastes ;**
- **L'égalité et la non-discrimination ;**
- **La santé et la nutrition (en particulier en ce qui concerne les résultats de la santé maternelle et infantile) ;**
- **La violence sexuelle et sexiste ;**
- **La charge de travail non rémunéré/de soins ;**
- **L'éducation des filles ;**
- **La gestion de l'hygiène menstruelle ;**
- **Les opportunités économiques des femmes ;**
- **La participation, autonomisation et leadership des femmes ;**
- **L'engagement des hommes et des garçons dans les programmes.**

32- <https://sanitationlearninghub.org/2019/06/27/nine-ideas-for-gender-transformative-wash-programming/>

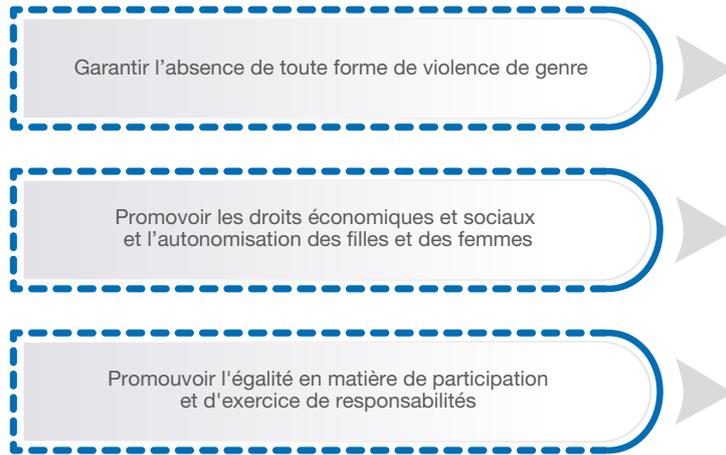
2

2. CADRE POLITIQUE

2. CADRE POLITIQUE

2.1 Cadre politique de l'UE en matière de genre

Le GAP III de l'UE contient trois domaines thématiques en lien avec la thématique de cette fiche :



Un tableau présentant tous les objectifs thématiques spécifiques (STO) pertinents et les indicateurs de projet correspondants est présenté à l'annexe 2.

2.2 Cadre politique national

2.2.1 La politique nationale de genre et sa cohérence avec le secteur WASH

POLITIQUE/ PROGRAMME	LIEN AVEC LA BIODIVERSITÉ ET/OU LE GENRE
<p>Visions 2030, le Tchad que nous voulons</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adoptée par Décret n° 2035/PR/MFPPESEN en 2017 et son plan national d'action 2019–2023 validé en décembre 2018. La PNG est assortie d'une Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (République du Tchad, 2014). • La vision de la PNG est : « D'ici à 2030, le Tchad sera un pays débarrassé de toutes les formes d'inégalités et d'iniquités de Genre, de toutes les formes de violences où les hommes et les femmes ont la même chance d'accès et de contrôle des ressources et participent de façon équitable au niveau des instances de prise des décisions en vue d'un développement durable ». L'objectif de la PNG est de : « Promouvoir l'Égalité entre les hommes et les femmes en vue d'un développement durable ». • La PNG ne mentionne pas d'articulation avec les politiques climatiques. Elle insiste sur les facteurs socioculturels et traditionnels qui affectent l'accès à la terre pour les femmes et les jeunes, sur le partage inéquitable des revenus issus des ressources naturelles et de la pêche, qui jouent un rôle important dans la vulnérabilité différenciée des femmes et des hommes face aux changements climatiques. Néanmoins, elle ne mentionne pas clairement le lien entre les inégalités de genre et les stratégies de réponses face aux changements climatiques ou de réduction des risques et catastrophes naturelles³³.

33 - MEEP (2021). *Connaissances, attitudes et comportements en lien avec le genre et les changements climatiques au Tchad. Pistes de réflexion pour éclairer le processus de plan national d'adaptation (PNA). Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) du Gouvernement du Tchad et le Réseau mondial de PNA.*

2.2.2 Le cadre de la planification du développement du pays

POLITIQUE/ PROGRAMME	LIEN AVEC WASH ET GENRE
<p>Visions 2030, le Tchad que nous voulons</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Document politique qui encadre les plans quinquennaux du gouvernement jusqu'en 2030. • 4 axes principaux : I) le renforcement de l'unité nationale, II) le renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit, III) le développement d'une économie forte et compétitive, IV) l'amélioration de la qualité de vie des Tchadiens. • Le point fort de ce document par rapport à l'égalité de genre, est sa prise en compte dans le 4ème axe : Améliorer les conditions de vie de la population et réduire les inégalités sociales. À cette fin, deux de ses objectifs spécifiques sont relatifs à la réduction de deux disparités de genre : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une politique éducative pour atteindre la parité filles/garçons et - adopter un texte relatif au quota (45 % en 2030) pour la promotion des femmes dans les instances de prise de décisions du pays. • Le point faible est la tendance à considérer la question « genre » seulement comme une question d'équité et donc d'inclusion des femmes et des filles en tant que groupe vulnérable. Il n'y a pas une considération des inégalités de genre en tant qu'obstacles à la croissance économique, à la gestion des ressources naturelles et à la réalisation de l'état de droit et de la bonne gouvernance. Les trois autres axes sont donc aveugles au genre : ils ne considèrent pas comment les rôles et les relations de genre et les modèles de féminité et de masculinité influencent les différents secteurs. En outre, aucune des orientations stratégiques des trois premiers axes n'intègre la valorisation du rôle et de la participation des femmes et la réduction des inégalités de genre.
<p>Plan National de Développement (2017-2021)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Premier document de planification opérationnelle de la Vision 2030. • Sa mise en œuvre vise à accélérer la transformation structurelle dans les domaines sociaux, de la gouvernance et de l'État de droit, de l'économie et de l'environnement. Son objectif général est de « jeter les bases d'un Tchad émergent dans un climat de stabilité ». Il comprend quatre axes stratégiques : le renforcement de l'unité nationale; le renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit; le développement d'une économie diversifiée et compétitive; l'amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne. • Au niveau du genre, le PND stipule que « le principe cardinal de l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas occulté grâce aux efforts d'insertion des femmes aux plans économiques, sociaux et politiques qui seront réalisés³⁴ ». • Néanmoins, le PNPD ne semble pas outillé pour répondre adéquatement aux enjeux de l'inégalité de genre : <ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic stratégique occulte plusieurs enjeux critiques à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes. - Dans les résultats, les questions d'inégalités de genre sont peu représentées ou présentées de façon trop générale. - Cette politique ne répond pas à l'axe 4 de la Vision 2030 et n'est pas alignée avec la PNG. - Seulement 67% des cibles de l'ODD 6 sur l'accès à des services d'alimentation en eau et d'assainissement sont intégrées dans le PND.

2.2.3 La cohérence des programmes et des stratégies nationales dans le secteur de la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique et la politique nationale de genre

POLITIQUE/ PROGRAMME	LIEN AVEC WASH ET GENRE
<p>Le Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement 2003-2020 (SDEA)³⁵</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre global. • Il visait la mise en valeur durable et la gestion des ressources en eau du Tchad, en vue de satisfaire les besoins de base des populations et d'assurer le développement économique et social du pays, dans le respect de son environnement.

34- PND 2017-2021, p. 10.

35- En date de juin 2022, il n'existait toujours pas de nouveau schéma directeur.

36- Par exemple, le document ne parle pas de garantir la dignité et sécurité des femmes et des filles, leur implication dans la définition du design des latrines ou la localisation des points d'eau ou encore, de promouvoir leur participation et leadership dans les comités de gestion des points d'eau. Il ne mentionne pas la promotion de l'engagement des hommes et des garçons dans les questions d'hygiène et dans une répartition plus équitable des tâches.

37- Document non disponible

38- Gouvernement du Tchad (2015), Plan National d'Investissement du Secteur Rural (PNISR) (2016-2022), p. viii

	<ul style="list-style-type: none"> • La prise en compte de la dimension genre est très faible et se limitait à une considération de l'impact du manque d'infrastructures en eau sur la surcharge de travail des femmes et des filles et sur la faible scolarisation des filles, ainsi qu'à l'impact du manque de points d'eau et de latrines à l'école sur le maintien des enfants, en particulier des filles. • Tous les autres aspects de genre ne sont pas considérés : l'analyse et la planification ne considèrent pas l'impact du manque d'eau et de latrines sur les droits spécifiques des femmes et des filles et les conséquences des rôles selon le genre³⁶.
Plan d'investissement régional eau et assainissement 2015-20130	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisé par SUEZ dans le cadre du PAEPA, financé par l'UE • Document très technique qui ne prend pas en compte la dimension genre.
Stratégie nationale de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en milieu scolaire (2018-2030)	<ul style="list-style-type: none"> • La vision de cette stratégie est que « D'ici 2030, les enfants scolarisés du Tchad bénéficieront d'une éducation de qualité grâce à un accès équitable et durable à l'eau potable, aux services d'assainissement et appliqueront aisément les bonnes pratiques d'hygiène. ». • Elle s'appuie sur une approche genre, intégrée de manière transversale et spécifique dans les différents axes stratégiques, qui considère que le « genre est souvent associé aux rôles socioculturels imposés qui mènent à la discrimination envers les filles et les femmes quant à l'accès à l'éducation, à la santé, aux ressources et au travail ». Elle repose sur le postulat que les discriminations envers les filles se manifestent surtout au niveau de l'accès aux services et aux structures adaptées à leurs besoins pour gérer leurs règles à l'école. • Le genre est intégré de manière transversale dans les différents axes stratégiques et un axe stratégique cible la gestion de l'hygiène menstruelle.
Feuille de route pour un Tchad sans défécation à l'air libre d'ici 2030³⁷	<ul style="list-style-type: none"> • Validée en juillet 2018 et lancée officiellement en novembre 2018. <p>La vision de la feuille de route est la suivante : D'ici à 2030, plus de 14 millions de tchadiens arrêteront la pratique de la défécation à l'air libre dont 60% utiliseront des ouvrages sanitaires améliorés. Les objectifs spécifiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éliminer la défécation à l'air libre dans tous les cantons du Tchad; - Éliminer la défécation à l'air libre dans toutes les écoles du Tchad; - Atteindre à 100% la proportion de la population qui adopte la pratique du lavage des mains avec du savon ; - Promouvoir un changement positif de comportement de toute la population pour l'utilisation des latrines hygiéniques et le lavage des mains au savon ; - Contribuer à augmenter le taux d'accès à l'assainissement de base. <ul style="list-style-type: none"> • La feuille de route d'intègre pas la dimension genre. L'analyse du contexte ne présente pas les principaux enjeux de genre liés à la problématique de la défécation à l'air libre, elle ne montre pas les différences entre les femmes et les hommes. La feuille de route n'indique pas les moyens qui seront mis en œuvre afin d'accorder plus d'attention aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérables.
Programme national d'investissement du secteur rural (PNISR 2014-2020)	<ul style="list-style-type: none"> • Document politique qui encadre le développement rural au Tchad. • Il vise à « faire du secteur rural une source importante de croissance économique, assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dans un contexte de développement durable »³⁸, à travers: l'amélioration du cadre de vie et de la gestion durable des ressources naturelles, le développement des infrastructures, le développement des filières agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques; la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en renforçant le rôle productif des femmes et des jeunes et l'amélioration de la gouvernance, de la production d'informations et de la participation de la population. • Point fort du document : il prévoit une meilleure intégration des femmes et des jeunes en tant que « groupes marginalisés », à travers la promotion de leur accès à l'emploi, aux ressources productives, à la formation (y compris en leadership) et à l'alphabetisation. Il prévoit aussi la sensibilisation des femmes sur leurs droits et leur participation aux processus décisionnels. • Principaux points faibles : <ul style="list-style-type: none"> - Le plan perd la dimension genre quand il inclut les femmes dans un seul grand groupe, avec d'autres « groupes vulnérables », sans considérer les spécificités des inégalités de genre. - La dimension genre n'est prise en considération que dans la priorité « Sécurité alimentaire et nutritionnelle, genre et renforcement de la résilience des ménages ruraux » et non de façon transversale à tous les axes. - Il n'y aucun indicateur ventilé selon le sexe, etc.

<p>Contribution déterminée au niveau national de 2015 (CDN)³⁹</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon sa Contribution déterminée au niveau national de 2015, « les femmes et les enfants » font partie des groupes les plus vulnérables dans les trois zones bioclimatiques (sahélienne, soudanienne, saharienne). • Ces documents mentionnent le secteur WASH parmi les secteurs prioritaires à prendre en compte. • La faible implication des femmes est mentionnée parmi les principaux obstacles à l'adaptation aux changements climatiques, de pair avec la « faible compréhension du concept des changements climatiques par une grande partie de la société » et l'analphabétisme. • Il s'agit donc de « renforcer les aptitudes des acteurs (surtout femmes et agriculteurs) sur de nouveaux itinéraires techniques dans le cadre de modes de production intensifiés et durables ».
<p>Politique Nationale de l'Environnement (PNE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Validée en 2020. Elle encadre tous les plans, les stratégies et les interventions en matière de gestion durable des ressources naturelles. • Le genre est inclus parmi les 10 principes directeurs. • Néanmoins, aucun élément de prise en compte de la dimension genre ne figure tout au long du texte. <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse du contexte n'intègre pas l'analyse genre. - Les objectifs sans exception (l'objectif général, les objectifs spécifiques, les objectifs stratégiques) ne montrent aucune contribution à l'égalité de genre. - Aucun résultat ni activité n'inclut un ciblage des besoins et vulnérabilités spécifiques des femmes et des filles et/ou leur participation et valorisation dans la gestion des ressources naturelles.

39- Sarr et Djoula. 2020. Tchad - analyse genre et changements climatiques. Projet de renforcement de la résilience des communautés locales face à l'impact des changements climatiques au Tchad. Fond National de l'Eau.

3. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS

Le tableau ci-dessous présente les acteurs nationaux concernés. Des recommandations spécifiques pour renforcer les capacités de chaque catégorie d'acteurs sont présentées dans la section des recommandations.

CATÉGORIE D'ACTEUR	PRÉSENTATION ET ANALYSE
Département ministériel	<p>Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfance (MFFPE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination des interventions en matière d'égalité et d'équité de genre, l'autonomisation de la femme, d'appui-conseil, de suivi-évaluation et de plaidoyer pour l'égalité et l'équité de genre, ainsi que la mobilisation des ressources destinées à financer la mise en œuvre des politiques et des programmes de développement. • Ce ministère est chargé de la mise en œuvre de la PNG et de son plan d'action (PA-PNG). Pourtant, ses actions se limitent généralement à l'amélioration des conditions de vie des femmes sans contribuer à changer leur position dans la société. • Il ne dispose pas des moyens adéquats pour lui permettre de remplir convenablement ses fonctions. <p>Les points focaux genre (PFG) des autres administrations publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnaire nommé.e et mis.e en place par chaque ministère, à la demande du ministère chargé des questions de genre, afin de veiller à l'intégration des questions de genre dans les politiques, les stratégies, les programmes et les projets ou toute autre intervention de leurs administrations. • Les points focaux genre n'ont pas la capacité d'influer véritablement sur les décisions au sein de leurs administrations, du fait de leur profil, de leur position peu stratégique et souvent cloisonnée, et de leur manque d'institutionnalisation (inexistence de ce poste dans l'organigramme du ministère). • Elles/ils ne disposent pas non plus des moyens, des ressources financières et des outils techniques nécessaires pour jouer pleinement leurs rôles en vue de l'effectivité de l'intégration du genre et de son institutionnalisation. • Roulement élevé du personnel chez les PFG, ce qui coupe les canaux de communication et il n'existe pas un mécanisme de suivi-évaluation des activités de ceux-ci par le ministère de la Femme ou leur administration. Les nouveaux.elles PFG ne sont toujours mis en contact avec le MFFPE⁴⁰. • La collaboration entre ce ministère et les autres départements sectoriels n'est pas suffisamment développée pour susciter une pleine appropriation des engagements en la matière par tous les secteurs. En amont et à l'aval des politiques sectorielles, les outils d'analyse de genre ne sont pas systématisés à travers les systèmes de planification, de mise en œuvre et de redevabilité, pour inspirer les bases d'informations ventilées par sexe⁴¹. <p>Les départements ministériels impliqués dans les questions de l'eau, de l'assainissement et l'hygiène sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale • Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement durable • Ministère du Développement Agricole • Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale • Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civile <p>À l'exception du département agricole, nous ne disposons pas d'informations sur l'intégration de la dimension genre dans les autres départements.</p> <p>Ministère du Développement agricole⁴²:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La dynamique de l'intégration du genre dans les politiques nationales par le ministère de l'Agriculture se construit à travers différentes portes d'entrée qui incluent : i) l'élaboration des instruments de politiques nationales et sectorielles; ii) l'institutionnalisation des journées commémoratives; iii) l'appui des partenaires techniques et financiers; iv) les rôles des acteurs non étatiques et des mouvements associatifs féminins, promoteurs de l'égalité des sexes • Dans le processus d'élaboration des instruments nationaux et sectoriels, la tendance observée est de formuler des axes prioritaires intégrant les inégalités sociales et les questions de genre. Cependant, les analyses contextuelles pouvant renseigner sur la réalité de ces disparités révèlent des faiblesses. À titre d'exemple, ces analyses contextuelles souffrent du manque de statistiques ventilées par sexe.

40- Rencontre avec le ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfance, 29 juin 2021, N'Djamena, Tchad.

41- FAO (2021). Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural. République du Tchad <https://www.fao.org/3/cb3046fr/cb3046fr.pdf>

42- Ibidem.

Société civile

- Le Tchad compte actuellement un nombre élevé d'OSC qui contribue à la réalisation des objectifs de l'égalité et de l'équité entre les sexes.
- Pourtant, la majorité de ces organisations répond aux besoins pratiques des femmes, plutôt que promouvoir leurs intérêts stratégiques et les questions d'égalité.
- Rôle important des groupements de femmes. Elles ont également une forte implication dans les activités d'alphabétisation et de sensibilisation — notamment en ce qui concerne la santé et l'assainissement. Cependant, ces initiatives souffrent souvent d'un manque de ressources financières et de compétences techniques ainsi que d'une faible structure organisationnelle.
- Les associations féminines font face à plusieurs défis. Lors d'un sondage mené en 2021⁴³, les OSC ont indiqué les principaux obstacles/besoins à l'intégration de l'approche genre dans leurs projets : (1) le manque de ressources financières (67 %); (2) les besoins de formation en intégration du genre (61 %); (3) les besoins d'outils et de guides (56 %); (4) le manque de données désagrégées par sexe.
- L'étude genre réalisée dans le cadre du projet « Accès à l'eau potable et assainissement » du 10ème FED a constaté une proportion de 43 % de femmes dans les comités locaux. Cependant, aucune femme n'occupait un poste de décision : tous les présidents, secrétaires et trésoriers étaient des hommes⁴⁴.

Nous ne disposons pas d'informations sur les associations spécialisées sur le secteur WASH au Tchad.

43- Due Tchad (2021). Profil genre.

44- Ibidem

4

4. RECOMMANDATIONS POUR MIEUX INTÉGRER L'APPROCHE GENRE DANS LES PROJETS DANS LES SECTEURS DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIÈNE AU TCHAD

Les recommandations suivantes concernent l'intégration du genre de manière spécifique dans les projets du secteur WASH.

Avant d'entrer dans les détails, il est important de rappeler que les programmes dans le secteur WASH doivent reposer sur une **APPROCHE TRANSFORMATRICE DE GENRE qui vise à transformer les relations de pouvoir** qui sous-tendent les normes et les relations inégales entre les genres :

- Donner aux femmes et aux filles en situation de vulnérabilité la possibilité d'intégrer la sphère publique, de partager leurs points de vue, d'assumer des rôles de direction, de définir des programmes politiques et de former des mouvements est au cœur de cette approche.
- Il est également essentiel de travailler avec les hommes et les garçons en tant qu'alliés et champions du changement afin de remettre en question et de transformer les structures sociales, économiques et politiques dominantes qui perpétuent l'inégalité entre les sexes.
- Les approches transformatives visent également à comprendre comment les inégalités de genre se croisent et s'aggravent avec d'autres inégalités, en s'efforçant d'élaborer des programmes plus complexes et plus nuancés.

Schéma 1 Approche transformatrice de genre dans le secteur WASH⁴⁵



45- <https://sanitationlearninghub.org/2019/06/27/nine-ideas-for-gender-transformative-wash-programming/>

Pour l'intégration du genre de manière transversale dans les différentes étapes du projet voir l'**Annexe 3**.

DOMAINE	RECOMMANDATIONS
Politique	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'Etat dans la mise en place d'une politique qui intègre l'approche genre et assure une protection des droits des femmes à la terre et à l'eau. • Renforcer les capacités des ministères impliqués dans le secteur WASH à assurer l'intégration de l'approche genre au niveau institutionnel (au niveau central et déconcentré) et dans l'élaboration, la budgétisation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets. • Renforcer les capacités de négociation budgétaire des ministères et des agences du secteur WASH et promouvoir l'allocation de ressources pour renforcer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le secteur WASH. • Appuyer la mise en place des espaces de concertations prévues dans le secteur WASH en impliquant les actrices et acteurs spécialisés sur les questions de genre et de droit des femmes et la mise à l'ordre du jour de ces questions. • Donner un degré de priorité à la collecte de données ventilées par sexe pour savoir: Qui a droit à l'eau? Quelle quantité de travail est nécessaire pour accéder à l'eau? Qui effectue ce travail? Qui utilise et qui bénéficie de l'eau, et à quelle fin est-elle utilisée? Quelles sont les conséquences de l'approvisionnement sur la santé physique et mentale des femmes et des filles? etc. • Réaliser une analyse sectorielle genre dans le secteur WASH pour : analyser notamment les politiques, les programmes; identifier les barrières formelles et informelles à l'accès des femmes dans leurs diversités au niveau local aux services WASH, etc.
Participation des femmes à la prise de décision	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir l'accès et la participation des femmes dans leurs diversités aux sphères de prise de décisions dans le secteur WASH à travers : <ul style="list-style-type: none"> - la sensibilisation, la formation, le renforcement du leadership transformationnel des femmes; - la mise en place d'infrastructures adaptées; - des mesures permettant aux femmes et aux filles d'exprimer en toute sécurité leurs besoins et leurs intérêts au sein de leurs communautés et à tous les niveaux de la prise de décision; - la sensibilisation des autorités nationales et locales; - l'implication des hommes, des leaders traditionnels et religieux, le travail avec les organisations de femmes, etc. • Encourager les femmes universitaires ou expert.es dans le secteur WASH pour qu'elles développent et appliquent leurs connaissances et leurs voix dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies dans le secteur WASH.
Autonomisation économique	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le financement de meilleurs services WASH pour les personnes mal approvisionnées, à travers des mécanismes de gestion surs, des investissements qui favorisent le leadership des femmes et protègent leurs droits sur l'eau, tout en garantissant que les investissements dans le domaine de l'eau ne reposent plus sur le travail non rémunéré des femmes et des jeunes filles. • Relier les enjeux relatifs aux services WASH aux efforts pour promouvoir la participation économique des femmes et inclure les services WASH aux programmes visant à améliorer la perspective économique des femmes. • Faciliter l'accès aux subventions, aux crédits à des conditions de faveur et aux mécanismes de financement alternatifs pour les groupes de femmes en vue de l'installation et de l'entretien d'installations adéquates d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement. • Reconnaître le rôle important des femmes dans l'agriculture, l'élevage et la pêche, les aider à accéder à l'eau pour des utilisations productives et accorder aux femmes des droits égaux à la propriété foncière • Améliorer la productivité des femmes dans l'utilisation de l'eau pour l'agriculture et les petites entreprises par la formation, les liens avec le marché et l'accès à l'information. • Permettre aux femmes et aux filles d'accéder à l'information, à la formation et aux ressources liées aux initiatives en matière d'eau et d'assainissement. • Soutenir l'accès des femmes dans les formations aux carrières techniques et de gestion dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. • Renforcer les compétences des entreprises du secteur de l'eau et de l'assainissement en matière d'intégration des enjeux de genre. • Favoriser l'emploi des femmes dans les sociétés et entreprises du secteur de l'eau et de l'assainissement.

4

<p>Autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer des interventions WASH dans les programmes de renforcement des systèmes de santé qui traitent directement de la santé des femmes et des enfants, y compris les champs d'action, la santé et les droits sexuels et reproductifs. • Intégrer les services WASH aux programmes de nutrition afin d'améliorer l'efficacité des interventions et la survie des enfants. • Intégrer les services WASH aux efforts pour réduire et éliminer les obstacles perçus et réels à la scolarisation des filles, y compris ceux qui empêchent la gestion sécuritaire et saine de l'hygiène menstruelle • S'assurer que les politiques et les programmes WASH soutenus pas la DUE, priorisent la sécurité des femmes et des filles et les programmes conçus pour réduire la VFF tiennent compte des facteurs liés au secteur WASH. • S'assurer que les impératifs de temps liés aux services WASH avec lesquels les femmes et les filles doivent composer sont remplacés par des programmes de scolarisation, d'intégration à l'emploi et de gouvernance inclusifs. • Renforcer les capacités des acteurs privés/publics locaux WASH pour réagir aux changements climatiques et fournir des services WASH aux personnes les plus pauvres et les plus marginalisées, notamment aux femmes et filles. • Favoriser le renforcement des capacités d'autonomisation des femmes en les ciblant directement via des appels à micro-projets.
<p>Société civile</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités en genre des associations spécialisées dans le secteur WASH au moyen de formation, développement d'outils, échange d'expériences, etc. • Mettre en place des programmes de formation de base pour les organisations de femmes (alphabétisation, comptabilité, etc.) • Soutenir des mécanismes de financement transparents, accessibles et adaptés aux organisations de défense des droits des femmes. Tenir compte des différences de contrôle et d'accès à l'information sur ces mécanismes de financement. • Prioriser les organisations de la société civile sensibles au genre. • Dédier au moins 10 % du budget WASH des projets au volet Genre. • Réaliser une cartographie des associations intervenantes sur le genre et sur le WASH. • Soutenir les processus et les partenariats qui conduisent à une participation et à un engagement plus fort des femmes.
<p>Normes</p>	<p>Mettre en place des activités de promotion de changement des normes sociales : travailler avec les hommes et les garçons comme alliés et champions du changement, travailler avec les leaders locaux, etc. sur la participation des femmes à la prise de décision, la surcharge de travail des femmes/la répartition équitable des tâches, l'autonomisation économique, l'éducation, la formation, etc.</p>
<p>Communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'information et la communication sur le genre et sur le lien entre genre et WASH adapté aux différents groupes cibles et en utilisant plusieurs canaux de communication et en collaborant avec les institutions les plus adaptées afin d'atteindre les femmes. • Tenir ou mettre à jour un répertoire actualisé pour documenter les meilleures pratiques et expériences locales et/ou régionales en matière de WASH.

5. ANNEXES

5.1 ANNEXE 1 : RESSOURCES UTILES

Pour intégrer le genre dans les projets WASH :

- AFD (2015) Boîte à outils genre, Eau et Assainissement

Bonnes pratiques :

ONU Femmes (2016) Bonnes pratiques du Programme conjoint genre, hygiène et assainissement

<https://www.issuelab.org/resources/27405/27405.pdf>

House, S., Ferron, S., Sommer, M. et Cavill, S. (2014). Violence, Gender & WASH: A Practitioner's Toolkit. Londres, Royaume-Uni : WaterAid/SHARE. Disponible à l'adresse suivante : <http://violence-wash.lboro.ac.uk/toolkit/>

- <https://genderandenvironment.org/fr/violence-gender-wash-a-practitioners-toolkit-making-water-sanitation-and-hygiene-safer-through-improved-programming-and-services/>
- Women in Water Utilities. Banque Mondiale, 2019. Télécharger le résumé exécutif (en anglais)

Site web :

- The sanitation learning hub: <https://sanitationlearninghub.org/>
- Travail sur les normes dans le secteur WASH : <https://www.communityledtotalsanitation.org/blog/practitioner-tips-transforming-harmful-gender-norms-wash-traditional-leaders>
- Gender and water alliance: <http://genderandwater.org/fr>
- Oxfam's Water, Sanitation and Hygiene Promotions ressources: <https://www.oxfamwash.org/en>

5.2 ANNEXE 2 : OBJECTIFS THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES ET INDICATEURS DU GAPIII

Le secteur WASH est intégré dans l'objectif spécifique 8 du domaine thématique relatif à la promotion des droits économiques et sociaux et garantir l'autonomisation des filles et des femmes.

L'objectif thématique est le suivant :

« Les femmes, les hommes, les filles et les garçons, dans toute leur diversité, jouissent entièrement et en toute égalité de leurs droits économiques, sociaux et du travail et les exercent pleinement »

Le GAPIII propose l'objectif thématique global (Impact) suivant pour le genre et le changement climatique :

Avec pour indicateurs d'impacts thématiques relatifs au secteur WASH :

- Taux de mortalité attribuable à l'insalubrité de l'eau, aux déficiences du système d'assainissement et au manque d'hygiène (accès à des services WASH inadéquats) (ODD 3.9.2)

Ci-dessous l'objectif spécifique 8 et les indicateurs prévus dans el GAP⁴⁶:

46- https://ec.europa.eu/international-partnerships/system/files/swd_2020_284_en_final.pdf

OBJECTIF THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE 8 (RÉSULTAT)	ACCÈS AMÉLIORÉ À L'EAU POTABLE ET À DES INSTALLATIONS SANITAIRES
Indicateurs de résultats thématiques clés	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'individus ayant accès à une source d'approvisionnement en eau potable améliorée et/ou à des installations sanitaires grâce au soutien de l'UE (indicateur 2.8 du cadre de résultats de l'UE) • Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité (ODD 6.1.1) • Degré de contrôle, par les écoles, de l'approvisionnement en eau potable et de la mise à disposition d'installations sanitaires pour la gestion de l'hygiène menstruelle
Autre indicateur de résultats thématique	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de la population utilisant a) des services d'assainissement gérés en toute sécurité et b) des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon (ODD 6.2.1)

5.3 ANNEXE 3 : RECOMMANDATIONS POUR L'INTÉGRATION TRANSVERSALE DU GENRE DANS LE CYCLE DU PROJET ⁴⁷

Phase d'identification

- Réaliser une analyse de genre avant chaque projet en s'assurant que l'analyse couvre les aspects énumérés ci-dessous⁴⁸.

Les analyses de genre dans le cadre de projets WASH auront une portée différente en fonction du type de projets ou des composantes qu'il comporte :

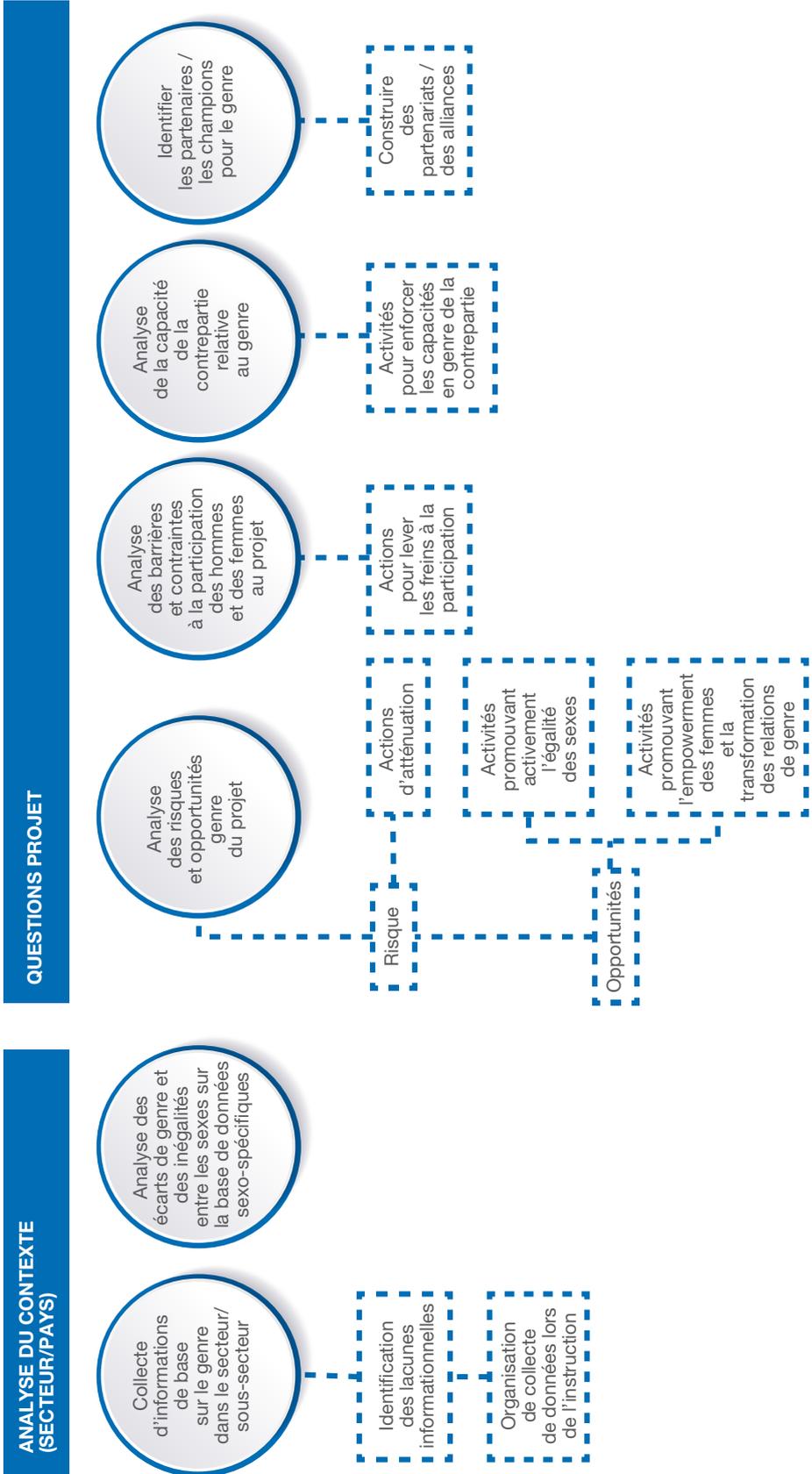
- Dans les projets/composantes incluant un accès au service, elle va se concentrer l'analyse de la demande, en considérant les relations entre les hommes et les femmes comme usagers, clients ou bénéficiaires. On analysera la répartition sexuelle des tâches et/ou des charges au sein de la cellule domestique et la différenciation des besoins entre hommes et femmes.
- Dans les projets de grosses infrastructures (production et/ou transport, réseau primaire), l'analyse de genre va se concentrer a priori sur les impacts des travaux.
- Dans les projets intervenant sur les filières ou les entreprises d'eau et d'assainissement, l'analyse portera sur les enjeux de genre dans l'offre de services.
- Dans les projets d'appui sectoriel, d'appui à des politiques publiques ou de renforcement des capacités des sociétés nationales ou communales gestionnaires du service, elle va se concentrer sur les aspects institutionnels et d'emploi/ressources humaines.

Dans tous les types de projets, les activités de consultation, de participation ou de diffusion d'information impliquent d'analyser les contraintes pesant sur les hommes et les femmes

- Couvrir toutes les régions ciblées par le projet et évaluer les aspects régionaux pertinents pour l'intégration de la dimension de genre (mécanismes, stratégies, politiques des femmes, cartographie des parties prenantes, niveau de sensibilité au genre des institutions régionales/locales, etc.)

47- Adapté à partir des boîtes à outils genre de l'AFD.

48- https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/sites/default/files/t05-eutf-sah-td-01-01_oxfam_reste.pdf



• **Intégrer le genre dans le document d'action/les termes de référence du projet :**

- En demandant à l'expert.e chargé.e de l'analyse de genre de rédiger la structure du projet/programme pour les projets du CAD relatifs au marqueur 2 de la politique d'égalité des sexes (GM 2).
 - En présentant les principaux défis et opportunités ainsi que les mesures/activités d'atténuation recommandées).
 - En définissant des objectifs genre de projet alignés sur le PAG III de l'UE (voir annexe I).
 - En veillant à ce que les compétences pertinentes soient demandées dans l'équipe d'expert.es.
- Intégrer le genre dans le budget du projet, soit dans une composante spécifique, soit dans des postes budgétaires existants.

Phase de mise en œuvre

- Veiller à ce que **le genre soit intégré dans toutes les activités de mise en œuvre**, comme présentée ci-dessous.

Recrutement et contractants	Gestion des structures	Renforcer les capacités	Aspects logistiques et opérationnels	Groupes cibles et contreparties	Budgétisation
Garantir des opportunités de qualité lors de la passation de contrats de personnel et de services. Sélectionnez du personnel ayant une expertise en matière de genre. Intégrer des femmes dans les équipes	Assurer une participation effective des femmes et des différents groupes cibles dans les instances de prise de décision du projet. Intégrer à chaque réunion un point spécifique à l'intégration de l'approche genre.	Sensibiliser et renforcer les capacités en matière de genre du personnel du projet, des bénéficiaires et des parties prenantes (voir le tableau ci-dessous pour un exemple des compétences requises).	Vérifier si les conditions sont réunies pour que les femmes et les hommes participent de manière égale aux activités du projet et prendre les mesures nécessaires.	Veiller à ce que les femmes et les hommes puissent accéder de manière égale aux ressources et aux services du projet. Sélectionnez des participants équilibrés sur le plan du genre. Prévoir des collaborations avec des associations féministes et/ou des institutions spécialisées en genre.	Les ressources financières doivent être réparties équitablement tout au long de la mise en œuvre du projet. Prévoir des fonds suffisants afin d'assurer l'intégration transversale du genre et le recours à l'expertise nécessaire.

- **Renforcer les capacités des parties prenantes nationales** impliquées dans l'éducation et la formation professionnelle, comme cela est présenté dans le tableau ci-dessous.

PARTIES PRENANTES	PROPOSITION EN MATIÈRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
Les détenteurs d'obligation	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques, programmes, projets et plans ainsi que les budgets avec la mobilisation des décideurs et la sensibilisation de toutes les parties prenantes. • Fournir des outils, des méthodologies et des plans pour plaider efficacement en faveur de l'intégration du genre dans les projets et programmes liés à l'éducation et la formation professionnelle • Soutenir la production de données quantitatives et qualitatives sur les questions spécifiques de genre dans le secteur. • Contrôler et évaluer les résultats et l'impact des politiques et des programmes en matière d'équité et d'égalité entre les sexes.

Détenteurs de droits et OSC	<ul style="list-style-type: none"> • Donner la priorité aux organisations de femmes et féministes (ONG, réseaux de femmes professionnelles, etc.) en tant que partenaires de mise en œuvre (au lieu de partenaires internationaux) afin de renforcer leurs capacités et de les autonomiser. • Sensibiliser sur les normes et pratiques sociales qui ont un impact sur le statut inférieur des femmes et sur leur seule reconnaissance en tant que participantes dans le secteur, notamment en allégeant les contraintes de temps des femmes et en soutenant l'accès des femmes à l'éducation et à l'alphabétisation et leur autonomisation sociale. • Développer les mécanismes pour améliorer l'accès et le contrôle des ressources par les femmes. • Soutenir les organisations de la société civile qui peuvent sensibiliser et aider les femmes à s'impliquer dans le processus de prise de décision.
Autres (entreprises, établissement scolaire, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation du secteur privé à l'égalité des sexes pour améliorer les conditions de travail des femmes, en partenariat avec des ONG, des associations de femmes professionnelles et/ou des centres de formation, etc.

Phase de suivi et évaluation

- Au début du projet, développer des indicateurs de projet sensibles au genre pour suivre l'intégration du genre tout au long de la mise en œuvre du projet.
- S'assurer que tous les indicateurs relatifs aux personnes sont désagrégés par sexe au minimum et si possible, également par âge, handicap et d'autres catégories pertinentes pour l'action.
- Veillez à ce qu'un point sur l'égalité des sexes soit inclus dans l'ordre du jour de toutes les réunions de suivi et d'évaluation.
- Demander obligatoirement des données ventilées par sexe dans les rapports de suivi des projets.
- Planifier des activités de communication pour partager les leçons apprises en matière d'intégration de l'approche genre.
- Engager une expertise spécifique en matière de genre et/ou prévoir le renforcement des capacités des ressources humaines en matière de suivi et évaluation sensible au genre.
- Compléter le système de suivi par une évaluation externe à mi-parcours et/ou finale qui intègre la dimension genre et mesure l'impact genre du projet.

Rédigé par : Dr. Sepideh Labani Motlagh, Cheffe d'Équipe, Experte Genre, et Virginie Poupenev, Experte Genre, avec l'assistance de Mme Colette Benoudji, Experte Locale Genre

Cette publication a été produite avec l'assistance de la Commission européenne. Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement la position de l'Union européenne, et n'engage que la responsabilité de DAI.



Projet réalisé par DAI Global Belgium



Projet financé par l'Union européenne